

Le Trait d'Union Mensois

***JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS***

N° 215 AVRIL 2019

Penser auto-partage

Dans un pays comme le Trièves où les villages sont dispersés dans un territoire qui ne facilite pas les déplacements la mobilité est un problème essentiel surtout pour qui ne possède pas de voiture ou qui ne peut plus l'utiliser pour des raisons diverses.

Il y a les transports en commun mais on connaît leurs limites. Il ne faut d'ailleurs pas se cacher les réalités sur ce sujet : contraintes par l'allongement des parcours pour desservir un maximum de lieux, le coût et le temps des trajets, les transports en commun, qu'ils soient routiers ou ferroviaires ne pourront pas régler tous les problèmes et répondre à tous les besoins quels que soient les efforts faits par les collectivités qui les financent.

Le recours aux moyens individuels restera dans un grand nombre de cas nécessaire. D'autant plus qu'il ne faut pas sous-estimer l'attachement des populations à la voiture pour qui, pendant des décennies, elle a été le symbole de la liberté et de la fin de l'isolement. Mais le prix de la mobilité individuelle est appelé à augmenter. Et quand on dit coûts il faut bien entendu parler des coûts réels, pas seulement celui des carburants. Quand on fait les calculs on est parfois surpris des résultats.

Depuis plusieurs années des systèmes nouveaux ont été mis en place. Parmi les plus connus, le co-voiturage mieux adapté aux liaisons domicile-travail, le transport à la demande par taxi ou petits véhicules de transport collectif qui n'efface pas toutes les rigidités d'utilisation. Il faut chercher d'autres moyens suffisamment souples, plus proches de besoins personnels intermittents de la vie courante.

L'auto-partage peut être une réponse car il allie la commodité du véhicule individuel au coût le plus faible pour l'utilisateur qui n'a plus besoin d'être propriétaire d'un véhicule dont il ne se servirait que très rarement mais, détail qui a son importance à Mens, qu'il faudrait quand même stationner quelque part. Cette solution mérite d'être étudiée pour s'appliquer aux habitants de Mens et des communes environnantes.

Le système a déjà été mis en place dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes par la société CITIZ fondée en 2002 sous le nom de France Auto-Partage. Citiz est une coopérative créée par les pionniers de l'auto-partage en France (groupes d'habitants de Marseille, Lyon, Grenoble et Strasbourg) avec comme objectif de développer des services d'auto-partage proches des territoires et des utilisateurs. Le réseau Citiz regroupe aujourd'hui 12 opérateurs locaux d'auto-partage indépendants.

C'est pourquoi je vous invite à assister à une réunion de présentation de l'auto-partage par les responsables de Citiz.

Vendredi 5 avril 2019 à 18h30 au centre culturel de Mens .

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 8
La vie du village	P 9
La vie des associations	P 10 à 14
Mens Ensemble communiqué	P 15
Les brèves et l'état civil	P 16

LES ARTICLES POUR LE TUM DE MAI DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MERCREDI 22 AVRIL 2019

Photo de couverture :

Photo Bernard CHEVALIER :
pensées sous le soleil printanier

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :
Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard
Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,
Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

ACCUEIL DES TOURISTES : LA PAUSE GOURMANDE



Les quatre samedis de départ en vacances d'hiver ont vu, comme chaque année un très grand nombre de véhicules de touristes traverser notre commune.

Il y a quelques années un petit groupe de volontaires s'étaient postés sur le Breuil et proposaient aux touristes une pause-café.

Au début de cette année, les adhérents de l'association Trièves Actions Tourisme ont décidé de renouveler cette expérience. Après accord de la mairie et avec l'aide de l'office de tourisme, ils ont décidé de tenir un stand les quatre samedis de dé-

part en congés, les 9, 16, 23 février et 2 mars.

De nombreux commerçants nous ont offert pain, viennoiserie, bouffettes, tartes, quiches, caillettes, jus de fruits, produits locaux, etc..

Ce fut une belle réussite ! Tous les touristes qui se sont arrêtés ont salué cette initiative qui les a enchantés, et même époustoufflés pour certains. Le nom de Mens restera dans leur mémoire, d'autant plus que nous leur avons distribué tous les documents en notre possession sur Mens et le Trièves. Nous n'avons pas comptabilisé le nombre de voitures arrêtées ni le nombre de touristes qui ont dégusté nos produits mais nous savons précisément combien nous avons servi de boissons chaudes :

1er samedi : 253 2ème samedi : 348 3ème samedi : 368 4ème samedi : 255

Cette initiative ne restera pas sans lendemain car l'objectif est bien évidemment de faire connaître Mens et le Trièves, et beaucoup ont apprécié l'accueil mais aussi l'environnement.

Tout cela n'aurait pas pu se faire sans l'aide importante et généreuse de nombreux commerçants mensois. Un grand merci à eux, nous espérons que la promotion de notre commune permettra un retour fructueux sur cette action.

L'équipe de bénévoles qui a animé cette manifestation

ÉCHO... QUELLE BELLE INITIATIVE !

En ce 02 mars 2019 après déjà 10 heures de route, notre système de navigation embarqué nous a dévié de la route N85 (bouchons). Au travers des cols, dans votre commune, une déviation locale et hop ...quelle agréable surprise d'être invité par les villageois pour prendre une petite pause !

Nous avons pu boire (boissons chaudes et froides), déguster (produits du terroir et mignardises), nous dégourdir les jambes et discuter avec ces hôtes inattendus. Je souhaite vous remercier et vous féliciter pour cette sympathique initiative.

Cordialement, une famille belge en transit vers la station de ski "Les Orres 1800"

Jean-Christophe Colsoul

NB : Encore merci aux personnes qui nous ont accueillis

ACCUEIL DES NOUVEAUX MENSOIS ET MENSOISES

En avril, l'équipe municipale va accueillir les personnes nouvellement installées sur Mens en 2017 et 2018.

Un carton d'invitation (voir ci-dessous) leur sera prochainement envoyé. Pour les personnes qui ne se seraient pas encore inscrites, n'hésitez à vous faire connaître rapidement afin de retirer votre invitation en mairie.

Nous aurons le plaisir de partager avec vous un moment convivial autour d'un verre de bienvenue.



*Afin de vous souhaiter la bienvenue sur la commune,
la municipalité serait heureuse de vous accueillir
Vendredi 26 Avril 2019 à 18 heures
à la mairie de Mens.*

A réception de cette invitation, nous vous prions de bien vouloir contacter le secrétariat de mairie au 04 76 34 61 21 afin d'indiquer le nombre de personnes présentes et en précisant le nombre d'adultes et d'enfants.

Merci de votre coopération qui nous permettra de vous accueillir au mieux.

OFFRES D'EMPLOIS

Perraud

**Notre Groupe recrute : 2 Conducteurs
d'autocars**

En contrat à durée indéterminée

Missions : Ligne TER Grenoble Gap

H/F à temps plein - Secteur Clelles

Dépôt de rattachement Pont de Claix

Permis D obligatoire + FIMO/FCO à jour

Expérience minimum 5 ans

Coefficient 145 V + Primes diverses

Mutuelle entreprise

Veillez adresser votre CV et lettre de motivation

Par courriel à recrutement@groupeperraud.com

Par voie postale :

SAS JEAN PERRAUD

Service RH – Recrutement

441 avenue du Peuras

38210 TULLINS

Ou nous contacter par téléphone au 04.76.35.80.80



SAS Jean PIERAUD et fils - 441 Avenue du Peugeot - CS 40060 - 38210 TULLINS

Tel: 04 76 35 80 80 - Fax: 04 76 35 80 81

www.groupepetroul.com - contact@groupepetroul.com

[illegible]

LIVRET D'ACCUEIL

Dans le TUM du mois de février nous vous informions de la réalisation d'un livret d'accueil contenant toutes les informations utiles pour les touristes de passage à Mens, qu'ils restent quelques heures ou plusieurs jours.

Hormis les informations concernant les services : pompiers, gendarmes, médecins, dentistes, pharmacies, poste, etc.. il est utile d'y inclure les commerces, bars, restaurants et hébergeurs.

Si vous souhaitez apparaître sur ce livret merci de nous faire parvenir **avant le 15 avril** une courte description de votre activité, éventuellement accompagnée d'un logo et d'une photo.

Gérard Dangles

RAPPEL !

La rue st Giraud est terminée et ouverte seulement et uniquement aux piétons. Il faudra attendre encore pour les voitures ou autres véhicules.

On regrette d'avoir vu passer un cavalier dont le cheval a d'ailleurs laissé des traces.

Merci de respecter la consigne.

Marcel Calvat

REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS



CONVIVIALITÉ
ACCUEIL

FORMATION

EXPRESSION
SOLIDARITÉ

CODE DE LA ROUTE SENIORS 2019

Continuer à conduire en toute sécurité

3 SEANCES DE REMISE A NIVEAU

Vendredi 29 mars 2019

Vendredi 05 avril 2019

Vendredi 12 avril 2019

9h30 – 12h

MIXAGES

153, Rue Docteur Senebier
38710 MENS



04.76.34.27.02 pour les inscriptions et rendez-vous

Contact : 04 76 30 94 42
association.cafes@association.cafes.org



C.A.F.E.S



Fondation

la Matheysine
Communauté de communes

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Guy Mathelet

De la part de ses petits enfants lors des obsèques à Mens.

C'est à Tincave en Tarentaise que naît le 4 novembre 1935 Guy Mathelet, le dernier d'une fratrie de 9 enfants.

L'école de Tincave l'amène au certificat d'études du canton de Bozel dont il sortira premier ; mais la guerre d'Algérie l'emmènera loin de sa Savoie natale jusqu'en Grande Kabylie où il est expédié en septembre 1956. Il n'en sera libéré que 24 mois plus tard en août 1958.



De retour dans ses montagnes il rêve d'être agriculteur mais le destin en décide autrement et pour financer ses études Guy « traye à la pachné » à l'alpage du Mont Jovet.

En 1961 il rentre à la Chambre d'Agriculture avec la mission de développer cette activité dans le Trièves et d'aider les paysans à mieux vivre de leur métier.

Odile et Guy se marient à Bozel le 3 novembre 1962 avant de s'installer à Mens. Plus tard Guy construit sa première maison à Cornillon en Trièves pour y accueillir ses quatre filles.

Son engagement à la mairie de Cornillon en Trièves met en exergue une de ses valeurs : être au service des autres. Ces trois mots qui ponctuent la fin de chaque coup de téléphone le prouvent assez : « à votre service ». Cette vie politique le passionne et grâce au soutien sans faille de son épouse, il s'investit pleinement et devient élu à Cornillon à partir de 1971 puis Maire de 1983 jusqu'en 2001. Il sera également Président du SIVOM, Président de la Communauté de Communes, Président du Syndicat d'Aménagement du Trièves et de bien d'autres associations encore.

Aimant toujours construire, bâtir et rénover, il devient le premier à faire un gîte rural à Tincave puis à Cornillon.

Il regarde la réussite de ses filles avec beaucoup de fierté et, soucieux de la mémoire collective, par ses valeurs, il ouvre de multiples voies d'épanouissement pour ses sept petits-enfants.

La retraite est là mais les activités ne manquent pas : s'occuper des abeilles, du jardin, encore et toujours bricoler et améliorer ses constructions, écrire, faire la route de Cornillon à Tincave et de Tincave à Cornillon, discuter avec les gens qu'il aime toujours rencontrer...

Malgré le poids des ans et les soucis de santé Guy est resté fier de son parcours d'homme et debout jusqu'à son dernier souffle.

Le Maire de Mens, ses adjoints et les conseillers municipaux renouvellent à la famille leurs plus sincères condoléances et tiennent à remercier Guy Mathelet pour tout ce qu'il a fait sur le territoire.

Marcel CALVAT

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Jacques Pétrequin,

Amicalement appelé Jacky par ses amis Mensois, nous a quittés le 06 février 2019.

Extrait de l'hommage de son petit fils Julien lors des obsèques

Né le 18 mai 1928 à Vienne il est le deuxième enfant de Jean et Marie-Antoinette Pétrequin de la famille d'industriels sur laquelle je souhaite revenir. Jacques passe une enfance heureuse au milieu d'une famille aimante et de nombreux animaux entre Mens, Vienne, Grenoble et Arlanc en Auvergne. De la fin des années 30 aux années 40 la scolarité de Jacques est rythmée par la présence de l'occupation Allemande qui l'a profondément marqué.

D'une grande sensibilité il vouait un amour certain aux choses de la nature, aux animaux de la ferme, au monde rural auquel son père Jean était lui-même très attaché. Fraîchement diplômé de son école d'agriculture, il s'installe presque immédiatement aux Roches d'Emery son laboratoire, sa première grande oeuvre. Il est un des plus fervents partisans d'une vie rurale choisie et non subie. Il vit les profondes mutations que connaît le monde agricole à cette époque. Les premiers tracteurs aux roues de fer remplacent les bœufs, le rythme des travaux change, les hommes s'adaptent, il voit partir ses derniers chevaux dans les années 60.

En janvier 1953 il se marie avec Georgette fille d'un vigneron de la Drôme.

En 1955 naît Martine et 9 ans plus tard Daniel. Jacques nourrit une vraie passion pour l'hydraulique. Il rénove le moulin de son arrière grand-père Gaspard construit en contrebas de la maison familiale de Mens puis installe une turbine électrique mue par l'énergie de l'eau. Il voit bientôt avec émotion s'allumer la première ampoule de la maison...

L'âge de la retraite sonnait il reste hyperactif et se livre corps et âme dans son œuvre de mise en valeur de l'héritage familial. Il devient grand-père et entreprend de transmettre sa culture, ses passions, son amour de la famille à ses quatre petits-enfants. Dans les années 2000 ses chevaux sont un moyen de revivre ses années de jeunesse, d'expier le regret qu'il a toujours eu de se séparer des chevaux avec lesquels il a travaillé la terre et qu'il aura finalement eu le sentiment de trahir.

Jacques n'aura jamais admis de vieillir, jamais admis devoir changer une seule de ses habitudes. Il est resté fidèle à son



idéal, vivre chez lui, entouré des choses qu'il aime et de ses proches.

Ces dernières années Jacques s'interrogeait sur la grande question de savoir ce qu'est la VERITE...

En guise de clin d'œil de ma part :

Mon cher Jacky as-tu revu, où tu es, le vélo avec les jantes en bois ?

Marcel CALVAT

-Référence au livre d'Ernest ROSTANG « Regards sur le passé de MENS et des communes voisines de 1983 » en ce qui concerne la famille Pétrequin.

André Pétrequin fut à la fois le pionnier et le promoteur de l'installation des métiers à tisser la soie dans la commune. En 1874 son père Gaspard Pétrequin acheta, au lieu dit Parassat, le moulin Ogier. André retint Foreyre pour implanter une industrie textile au confluent de la Vanne et du ruisseau de l'Hôte. L'eau canalisée pourrait fournir la force motrice.

La deuxième réalisation c'est la construction à Mens rue Louis Rippert de la grande usine de tissage qui allait fonctionner à la vapeur d'abord puis à l'électricité de 1898 à 1962 embauchant plus de 120 ouvriers et personnel d'entretien. André, visionnaire, travailleur audacieux aimant le risque devint l'émule d'Aristide Bergès.

Le vieux moulin Ogier à Parassat fut transformé en usine électrique. Le jour les métiers à tisser purent tourner à l'électricité. La nuit le courant électrique apportait l'éclairage à Mens et dans le canton ».

NB : Un bâtiment à sheds, associé à une cheminée d'usine, constitue l'image-type de l'usine et de l'industrie de la fin du 19ème siècle début du 20^{ème}.

Le réseau d'autopartage Citiz

Un réseau national, un service local



**ECONOMIQUE - ECOLOGIQUE -
CITOYEN**

L'Auto-Partage: un avenir en Trièves

Vous êtes un utilisateur occasionnel de votre véhicule

Vous voulez réduire votre budget auto ?

Vous avez besoin périodiquement d'une 2e voiture ?

Vous vous déplacez à pied, en vélo et plus loin en bus, en train,
en covoiturage

Pas besoin de voiture mais parfois ce serait un complément utile ...?

**Réunion publique le vendredi 5 Avril
à 18 h au centre culturel de Mens**

en présence de Martin Lesage, directeur de Citiz

Stéphanie Pesenti chargée

du développement de CITIZ auto-partage et
de pratiquants de cette forme de mobilité

<https://alpes-loire.citiz.coop/>

LE COMPOST : TOUTES LES RÈGLES À SAVOIR



Connaissez-vous les règles du compost ?

Faire son compost, c'est bon pour la planète et pour le jardin : au lieu d'avoir un déchet perdu pour tout le monde et qu'on doit traiter, on fait de nos épluchures de cuisine et divers résidus organiques une ressource réutilisable !

Grâce à Trièves Compostage et à la CCT, nous avons nous les Mensois-es plusieurs sites collectifs à notre disposition pour jeter nos déchets organiques, quand nous n'avons pas la possibilité de les composter dans notre jardin, ou

si, comme moi, vous vous dites qu'ensemble on est plus forts et qu'un compost commun sera plus simple à gérer.

Mais savez-vous comment sont gérés ces sites ? Eh bien, les sites de compostage comme celui de La Poste ou du Pré Colombon le sont par des bénévoles, avec l'appui de Trièves Compostage & Environnement.

Par gérés, on entend :

- le brassage régulier du compost à la fourche pour éviter les odeurs et assurer la bonne décomposition,
- la réparation des bacs quand ceux ci sont détériorés (par le temps ou par des gens peu scrupuleux : ça arrive malheureusement...)
- et le transfert du compost du bac de remplissage vers le bac de maturation, quand le bac de remplissage est plein.

Ces opérations sont faites... à la main ! Le brassage prend environ 10 minutes, et le vidage des différents bacs, rendu bien plus compliqué depuis que la mairie a décidé d'interdire de faire un andain de compost mûr derrière les bacs, prend entre 1h30 et 2h...

Or, depuis quelques temps déjà, des problèmes récurrents sur le site où nous sommes bénévoles, le Pré Colombon, sont venus compliquer un peu notre tâche : des sacs plastique viennent se glisser dans notre bac de remplissage. Et dans ces sacs, on a de tout : des épluchures, des fruits pourris, mais aussi des opercules de yaourt, des sachets de thé en plastique... On a même cet été retrouvé plusieurs fois des épluchures dans un paquet de café « grand mère », composé d'aluminium et de plastique... ! Bref, rien qui ne se composte tout seul naturellement.

Les sacs « plastiques compostables » qu'on trouve dans les grandes surfaces ne sont vraiment pas une bonne solution : même s'ils sont marqués "compostables", les expérimentations menées dans divers bacs à composter montrent que cette "compostabilité" est tout de même très longue, il reste des morceaux pendant plusieurs mois. En plus de ça, le temps que le sac soit "attaqué" par les décomposeurs, tous les déchets végétaux qu'il contient sont enfermés sans oxygène et ils fermentent. Quand on tombe dessus, je ne vous raconte pas l'odeur !

Pour mettre vos épluchures et restes de cuisine, si vous n'avez pas de seau, vous pouvez les mettre dans un sac en papier comme ceux qu'on trouve dans les épiceries de Mens, et jeter le tout (avec le sac en papier !) au compost !

De temps en temps, nous trouvons aussi d'énormes quantités de marc de café apportées d'un seul coup. Le café est très bon pour le compost, mais nous aimerions juste être prévenus quand une aussi grande quantité arrive, pour faire de la place ! Malgré une -petite et rapide- enquête menée auprès des producteurs de marc de café, nous n'avons pas pu identifier le gros contributeur... Si ce dernier voulait bien se faire connaître !

Une dernière chose : les cendres ne sont pas acceptées dans les sites de compostage ! Ça crée une sorte de ciment qui ne se décompose pas.

Et si vous voulez nous rejoindre pour nous aider à gérer le site, surtout n'hésitez pas !

Benjamin Durand et Hervé Hugueny, bénévoles sur le site du Pré Colombon

Contact : benjamin.durand5@hotmail.fr

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

SPECTACLE DE LA COMPAGNIE LE PUITS

La Compagnie le Puits
www.compagnielepuits.com

Comédiennes
Annick Galichet
Mary Vienot

Metteur en scène
Michiel Vienot

Musique
Annick Galichet
Emmanuel Tremblay

Lumières
Michiel Vienot

Décor
Jacques Félix-Fauré
Michiel Vienot

Le souffle d'Etty

d'après les écrits
d'Etty Hillesum

Textes : Jacques Boncompagni - Théâtre de la Ville
Doublage : Les Éditions du Souffle

Durée du spectacle : 1h30

CLELLES
Salle Jean Giono - Rue de l'Arsenal
Sam. 13 avril à 20h
& Dim. 14 avril à 16h30



Organisé par la Paroisse Notre Dame d'Esparron,
la Paroisse protestante Unie Trévès et Matheysine et l'Association ALIA

« Le souffle d'Etty »

Désormais nul ne pourra plus l'anéantir

Dans une époque et un monde en effondrement,
une jeune femme se met à l'écoute du tréfonds d'elle-même.
Elle y découvre un souffle d'être que rien ne peut anéantir.

L'expérience et les mots fulgurants d'Etty Hillesum,
jeune juive hollandaise, à l'instar d'Anne Franck,
morte à Auschwitz en 1943, nous laissent la trace
d'un sentier praticable lorsque
le temps se fait court et l'horizon ténébreux :
un modeste mais puissant chemin de vie et de lumière.

Construit à partir des écrits d'Etty, un vrai spectacle
théâtral et musical; une mise en scène poétique
et poignante, deux comédiennes - chanteuses aussi -
à l'humanisme incandescent.

Avignon, le 20 juillet 2012 - AYB

Tarifs :

Plein tarif : 12 €

Tarif réduit : 8 € (moins de 18 ans
et demandeurs d'emploi)

Vente des billets :

- soit à partir de ce lien : <http://bit.ly/ETTYclelles>
- soit sur place, 1 heure avant le début du spectacle dans la limite des places disponibles.

Renseignements et réservations :

06 70 60 94 22

Annick Galichet et Julien



www.compagnielepuits.com
facebook.com/compagnielepuits

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

FÊTE DES PLANTS LE 8 MAI À MENS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RADIO DRAGON



MENS ALORS !



Les ateliers de Mens Alors !

Cette année, le bal d'ouverture du festival sera brésilien... Les ateliers d'avant festival aussi.

Ce seront deux week-end d'immersion dans l'univers des *bandas de pífanos*, ces orchestres de flûtes et tambours qui rythment fêtes et vie quotidienne des campagnes du Nordeste brésilien.

Ces ateliers sont ouverts à tous, sans autre compétence que la curiosité et la motivation. On y découvrira les rythmes (arrasta-pés, baião, cirandas ou côcos), les mélodies et les chants qui caractérisent cette tradition. À partir de ces éléments musicaux, on découvrira les processions carnavalesques, la danse ou la poésie populaires associées à l'univers des *bandas de pífanos*.

Deux groupes seront formés –percussions avec Fawzi Berger et *pífanos* avec Elisa Trébouville – où seront travaillés quelques morceaux qui feront une base de répertoire pour la future bande de *pífanos* de Mens qui sera invitée à participer au bal du festival avec le groupe brésilien *Forró de Fóra*. Partage de savoirs, complicité, surprises poétiques et musicales seront au rendez-vous !

27 et 28 avril et 15 et 16 juin

Il est conseillé de suivre les deux week-end de stage :
il s'agit d'un processus d'apprentissage et de création collective.

Ouvert à tous à partir de 12 ans.

Dix participants maximum pour chaque groupe

Contact : 06 435 435 92.

contact@mensalors.fr

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

TOUS AU COMPOST



FÊTE DES HABITANTS



14 ÈME RONDE HISTORIQUE



BOMBYX

Assemblée Générale de l'association BOMBYX
Venez (re)découvrir les moments forts de 2018 du projet Bombyx, le papillon de l'usine de Mens : la roller-party, les travaux réalisés, les concerts de Mens Alors!, l'installation des premiers ateliers, les 24h de la sérigraphie, etc. Nous vous présenterons également les rapports financiers de l'association et les perspectives pour 2019.

JEUDI 11 AVRIL à 20h AU CAFE DES SPORTS à Mens, le bar sera ouvert à cette occasion !



[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LE CLUB « BEL ÂGE »

Jeudi 11 avril : Repas de printemps du Club Bel Âge au Château de Passières à Chichillianne. Participation 12 €/P. Inscriptions au Club ou auprès de Christiane Pennquin : 04 76 34 36 62 avant le 04 Avril.

Rassemblement le 11/04 à 11 h 15 au parking du gymnase à Mens. Transport car ou covoiturage.

Jeudi 25 Avril : Concours de belote à la mêlée ouvert à tous. Venez nombreux . Tous les participants recevront un lot.

Jeudi 13 Juin : Voyage d'une journée à Martigues. Le matin visite guidée de la ville, à midi déjeuner dans un

restaurant en bord de mer. L'après-midi croisière dans les calanques de la Côte Bleue.

Prix du voyage tt compris : 60 €/P pour les adhérents, 78 €/P pour les non adhérents.

Inscriptions avant le 02 mai, le jeudi au club ou auprès d'Andrée Charles : 04 76 34 64 74

Le loto : une belle réussite

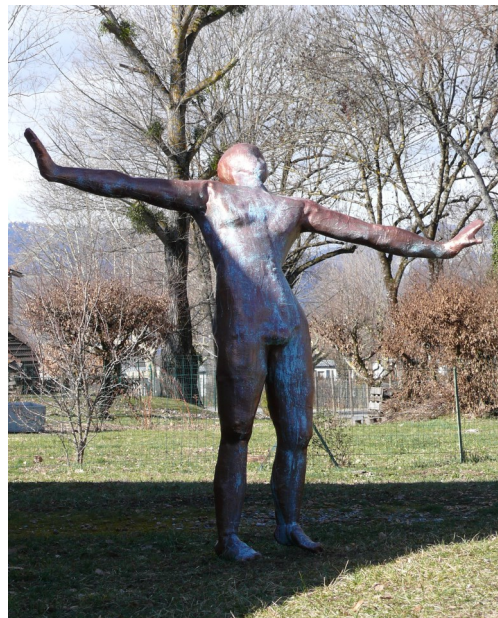
Plus de 100 personnes ont participé jeudi 14 mars au loto organisé par le club « Bel Âge » et l'association "Cueille la Vie" de l'EHPAD de Mens présidée par Roger Billet.

Un beau succès et un grand merci à tous les participants



[LA TRIBUNE LIBRE]

Le choix des mots



Les Mensois ont vu apparaître une nouvelle statue aux abords de la maison médicale. Elle leur a été présentée en tant que "Le patient guéri". Alors que moi, son auteur, je tiens à ce qu'on l'appelle "Le malade rédempté". Je sais que ce mot, à connotation religieuse voire mystique, peut gêner. Néanmoins, j'y attache de l'importance. Précisons d'abord que rédempté est synonyme de racheté.

Pour un médecin, être guéri veut dire que tout est revenu à la normale. Les paramètres biologiques sont rentrés dans la norme ; on peut arrêter les traitements. Pour le malade, c'est bien plus que ça. La maladie a été une épreuve, physique et morale. Le malade a même connu un état de régression, surtout s'il a été hospitalisé. Autrement dit, la maladie a eu, pour lui, un coût psychologique. Ce coût, le malade l'a payé. Aussi, quand il est guéri, il se sent racheté. On en a tous fait l'expérience, de la crise grave naît bien souvent la sensation d'une identité nouvelle. C'est ce que j'ai eu l'ambition d'exprimer dans cette statue.

Francis Le Blon

DE NOUVEAUX PÉRIMÈTRES POUR LA CARTE SCOLAIRE ?

- Cordéac a sauvé sa classe unique en fusionnant avec St Sébastien. Châtel en Trièves souhaite maintenant l'ouverture d'une deuxième classe (maternelle).
- Par ailleurs, un projet d'élus et de parents d'élèves qui regrouperait les six communes du Percy, Monestier du Percy, St Maurice, Lalley, Prébois et Tréminis, vise à sauver l'école de Tréminis en utilisant l'école maternelle de St Maurice pour les six communes et les deux écoles élémentaires de Monestier du Percy et de Tréminis chacune pour trois communes. Les transports seraient organisés par ces communes. Le conseil municipal de St Maurice s'oppose pour l'instant au projet et la municipalité de Prébois n'y serait pas favorable.

Cette réflexion concerne toutes les communes de la CCT.

La protection des petites écoles de proximité, si précieuse pour la dynamique des villages et pour la dimension éducative plus « familiale », risque de fragiliser les écoles de Mens et de Clelles, qui perdraient de ce fait des élèves, alors que de gros investissements intercommunaux y ont été faits. Une politique active du logement dans ces deux bourgs-centres pourrait certes diminuer ce risque.

La question de l'harmonisation de la compétence scolaire a été également présente (1/3 des élèves du Trièves fréquentant des écoles gérées par les communes et 2/3 par la CCT), ainsi que la croissance des écoles privées Montessori et Steiner.

CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ

LE TRIÈVES - LA MÉTRO - LE DÉPARTEMENT

A l'unanimité moins une voix (contre), le conseil communautaire a voté le 25 février le protocole d'accord d'un contrat de réciprocité entre le Trièves, la Métro et le département.

Seuls six contrats de ce type qui visent à développer des politiques communes de coopération, dans l'intérêt des territoires voisins qui les portent, existent en France actuellement.

Cette coopération porterait sur :

- la gestion des déchets : politique commune déjà engagée,
- le tourisme : par exemple, valorisation réciproque des offres proposées,
- L'agriculture et l'alimentation, en augmentant la part de la production locale dans les assiettes et notamment dans la restauration collective,
- La forêt : développement du bois énergie et du bois construction, en veillant à respecter la biodiversité et l'avenir de la forêt,
- l'économie, par exemple sports de pleine nature, restauration, circuits courts,
- la mobilité (voir ci-après).

Alors « Le Trièves vendu à la Métro » ? C'est tout le contraire selon nous avec ce contrat de réciprocité prometteur et la présence du Département qui devrait favoriser le respect du territoire rural et le maintien de services de qualité.

Enfin l'importance de l'information des habitants et de leur participation a été soulignée.

MOBILITÉ

En 2020, La loi NOTRe mettra la Communauté de Communes du Trièves face à trois possibilités :

- devenir Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM), option peu réaliste,
- transférer la compétence mobilité à la Région
- adhérer à un syndicat AOM, en l'occurrence le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'agglomération grenobloise, dont le président Yann Mongaburu était invité par le président de la CCT Jérôme Fauconnier.

Face au constat d'un nombre très élevé de déplacements, liés au travail, vers l'agglomération grenobloise en voitures individuelles (le plus souvent avec le seul conducteur à bord), le SMTC :

- favorise le covoiturage et l'auto partage,
- souhaite des voies dédiées aux transports publics au sud du Rondeau
- veut faire de la voie SNCF jusqu'à Clelles un élément d'un RER grenoblois avec du ferroviaire cadencé, tout en soutenant activement la vocation interrégionale de cette ligne « Grenoble - Marseille ».

Le rabattement vers les gares et le tarif unique train – autres transports publics sont déjà pratiqués avec succès par le SMTC.

Mais les déplacements vers « l'agglomération » ne doivent pas masquer nos besoins de déplacements internes au Trièves.

Nous notons que :

- Des transports collectifs souples à la demande sont déjà pratiqués par le SMTC depuis que la Métro a agrandi son territoire, notamment avec des communes de montagne.
- 220 entreprises se sont engagées avec le SMTC pour favoriser une mobilité moins polluante, en choisissant deux des cinq pistes proposées, dont le développement du télétravail.
- L'adhésion de la CCT au SMTC entraînerait une contribution des entreprises du Trièves sous forme d'un versement de mobilité.
- Le SMTC souhaite respecter la tarification des transports scolaires actuellement gérés par le département.
- Le projet d'auto partage récemment étudié en conseil municipal à Mens, ainsi que le covoiturage, pourraient mieux trouver leurs places au sein d'un système cohérent (signalétique, emplacements réservés, organisation) portant sur l'ensemble des communes du Trièves, avec les moyens du SMTC.

Plusieurs conseillers ont rappelé que la mobilité n'est qu'un élément de l'aménagement du territoire et qu'il est également important que les spécificités du Trièves soient bien défendues en cas d'adhésion de la CCT au SMTC.

Le maire de Mens Bernard Coquet et Claude Didier ont soutenu ces orientations, chacun à leur manière.

POURQUOI CES TROIS SUJETS COMMUNAUTAIRES D'IMPORTANCE N'ONT-ILS PAS ÉTÉ MIS À L'ORDRE DU JOUR ET DISCUTÉS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MENS, EN MARS ? NOUS NOUS POSONS LA QUESTION.

RAPPEL : LES RÈGLES DE TRI

LES CONTENEURS DE TRI

Tous les emballages

TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES POTS, BARQUETTES (en plastique et polystyrène) LES EMBALLAGES SOUPLIS ET FILMS EN PLASTIQUE

TOUS LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Tous les papiers

TOUS LES PAPIERS : journaux, magazines, revues, catalogues, annuaires, enveloppes (avec et sans fenêtre), prospectus, publicités ...

Tous les emballages en verre

TOUS LES BOCAUX ET BOUTEILLES

le verre se recycle à 100% à l'infini

BIEN VIDÉS non lavés

EN VRAC non imbriqués

Interdits : PILES PRODUITS TOXIQUES

LE BAC À COMPOST

Le biodégradable

LES DÉCHETS DE CUISINE : épluchures de fruits et légumes, restes de repas

LES DÉCHETS DE JARDIN : tonte de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, branchages broyés ...

LA POUBELLE NORMALE

Uniquement ce qui ne se trie pas

EN SAC FERMÉ

Il est vraiment regrettable que certains se débarrassent de leurs objets encombrants dans les bacs d'ordures ménagères en particulier, au lieu de prendre la peine de les porter à la déchetterie. Dans le bac des ordures ménagères à proximité de la piscine, une personne mal intentionnée a jeté un caddie par exemple !!!

C'est inadmissible ! Etre respectueux des consignes de tri ne demande pas beaucoup d'efforts, juste un peu de volonté

Anne Marie Barbe

FORMATION AU CENTRE DE SECOURS DE MENS



Le 1er mai 2019 à la caserne Denis Chevalier, les sapeurs-pompiers de Mens vous proposent une formation gratuite aux gestes de 1^{er} secours.

La formation est réservée aux personnes de plus de 16 ans

Vous devez vous inscrire à la mairie de Mens :

Directement au secrétariat de la mairie ou par courriel : com@mairie-de-mens.fr ou par téléphone : 04 76 34 61 21

La formation se déroule sur une heure par session de 8 personnes maximum

Quatre créneaux horaires seront ouverts : 8h30 à 9h30, 10h à 11h, 14h à 15h et de 15h30 à 16h30

ÉTAT CIVIL

DECES :

Rampin Georgette épouse Joyaux de Parlier du Mazel le 04/03/2019

Lagier Louise épouse Verdure le 14/03/2019

CONCERT

Grand concert « Cœur des Ecrins »

Samedi 13 avril 2019 à 20 h

Eglise Notre Dame de Mens